



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mai à seize heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 mai 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-2-76

OBJET : REMPLACEMENT DES FAUX PLAFONDS DANS LE HALL DES BASSINS DE LA PISCINE D'HIVER À GOLFECH **ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel. TERRENNE Jean Paul (pouvoir donné à Jean Michel BAYLET), DELACHOUX Jean-Paul (pouvoir donné à Oliver RENAUD), RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane,, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Monsieur Jean DUPUY

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Monsieur Stéphan RATTO a été désigné secrétaire de séance



2022D1-1-2-76

**OBJET : REMPLACEMENT DES FAUX PLAFONDS DANS LE HALL DES BASSINS
DE LA PISCINE D'HIVER À GOLFECH
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Communes a lancé une consultation, dont la date de remise des offres était fixée au 22 avril 2022 à 12h00, pour procéder au remplacement des faux plafonds dans le hall des bassins de la piscine d'hiver à Golfech, suite au sinistre survenu dans la nuit du 14 au 15 novembre 2021.

Cette consultation, par voie de procédure adaptée ouverte, est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-11° du Code de la commande publique.

La Commission des Plis s'est tenue le 25 avril 2022 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	50.0 %
2 - Valeur technique : Moyens humains (qualification, formation et/ou d'expérience des intervenants) et pertinence du matériel prévus d'être mobilisés. Méthodologie d'intervention et mesure de sécurité mises en place.	30.0 %
3 - Performance énergétique : la performance en matière d'isolation (résistivité thermique et conductivité) mais également étanchéité et mode opératoire de mise en œuvre.	20.0 %

L'entreprise suivante a déposé une offre :

Entreprise	Code postal - Ville
SOGYPSE	82400 – VALENCE D'AGEN

Au vu du rapport d'analyse des offres, le candidat SOGYPSE obtient la meilleure note, son prix et son mémoire répondant parfaitement au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T regard du détail quantitatif estimatif
1	SOGYPSE	96 550.00€

En conséquence, le Président propose :

- d'attribuer le marché au candidat SOGYPSE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au candidat SOGYPSE pour les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

Fait à Valence d'Agen, le 23 mai 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 mai 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le

27 MAI 2022

Affiché sur le panneau des annonces légales le

27 MAI 2022

AR Préfecture

REMPLACEMENT DES FAUX PLAFONDS DANS LE HALL DES BASSINS DE LA PISCINE D'HIVER A GOLFECH - ATTRIBUTION D'UN MARCHE DE TRAVAUX

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220523-2022D1_1_2_76-DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_2_76

Date de décision : 23/05/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2022D1-1-2-76_Remplacement des faux plafonds dans le hall des bassins de la piscine d'hiver à Golfech_AMT.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 27/05/2022 10:20:12

Date de réception de l'AR : 27/05/2022 10:20:42